

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Un nouveau bloc opératoire au CHUV

**Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit de 105 millions de francs pour construire un nouveau bloc opératoire au CHUV. Centre névralgique de l'hôpital, 11000 interventions y ont lieu chaque année; il va être adapté aux développements des nouvelles technologies et des modes opératoires les plus pointus.**

Le bloc opératoire du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), situé au niveau 05 du Bâtiment hospitalier (BH), est l'un des plus grands blocs centralisés de Suisse. Les opérations d'un nombre important de spécialités chirurgicales ont lieu dans cet espace de 4000 m<sup>2</sup> qui compte 19 salles.

Conçu dans les années 70 et mis en service en 1982, ce bloc a été régulièrement entretenu et adapté. Cependant, les besoins en espace, en équipements et en infrastructures techniques ont profondément évolué au cours de ces 30 dernières années au gré des progrès de la chirurgie. A tel point qu'aujourd'hui, de simples adaptations du bloc opératoire ne suffisent plus pour permettre au CHUV d'assumer correctement ses missions. Le bloc doit donc être entièrement reconstruit.

Cette modernisation déterminante pour la qualité des soins a été réfléchie de façon à ce que, durant toute la durée des travaux (2014-2017), le même nombre de patients puisse être opéré dans les mêmes conditions de sécurité qu'actuellement. Toute l'activité sera en effet transférée dans un autre espace opératoire aménagé à un étage au-dessus de l'actuel bloc. Le budget de 105 millions de francs accordé par le Conseil d'Etat couvre donc non seulement les frais liés à la modernisation en profondeur du bloc actuel mais également la création de ce nouvel espace opératoire temporaire qui répond aux plus hautes exigences, qu'il s'agisse de la qualité des soins ou du confort des patients.

Ce nouvel espace sera, après la réalisation du nouveau bloc, pérennisé pour d'autres fonctions utiles au CHUV, notamment l'endoscopie.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 janvier 2013

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DSAS, Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, 021 316 50 04 Pierre-François Leyvraz, directeur général du CHUV, 021 314 14 01

**TÉLÉCHARGEMENT(S)**

Projet de [decret\\_transformations\\_bloc\\_operatoire\\_CHUV](#)